

# **Procès-verbal du Conseil d'école de l'école primaire de l'île d'Yonne du 14 novembre 2017**

Présents :

Pour les parents : Mme Touzelet, Mme Galland, M. Lachaussée, M. Milet, M. Morel, M. Dufourcq, Mme Jacquièrre, Mme Gaglione, Mme Arfaoui, Mme Bureaux

Pour l'école primaire de l'île d'Yonne : Mme Thillou (PS), Mme Delor (MS), Mme Goran (CP 2/3 temps) avec M. Jean-Luc Marguet (CP 1/3 temps, directeur de l'école 1/3 temps et maître formateur 1/3 temps), M. Vereycken (CE1), Mme Fromont (CE2), M. Meutelet (CM1), M. Fauchon (CM2), Mme Ribéroux (remplaçante rattachée à l'école)

Pour la ville : M. Pernuit (représentant municipal), M. Lahalali (directeur du service enfance et éducation)

Absentes excusées : Mme Tessier, Inspectrice de L'éducation nationale, Mme Nazorek (GS) en congé maladie, Mme Montez (remplaçante de Mme Nazorek)

En préambule, Monsieur le Directeur annonce que, suite à la fusion des écoles Bellocier et Lucien Cornet, le conseil municipal de Sens s'est prononcé favorablement pour le nouveau nom des écoles : *école primaire de l'île d'Yonne*.

## **1. Résultats des élections des représentants des parents (présentation et communication)**

Pour cette élection, 306 enveloppes ont été distribuées. On dénombre 149 votants dont 19 blancs soit un taux de participation de 48,69%. Ce taux de participation est dans la moyenne des écoles de Sens.

Tous les sièges vacants ont été pourvus en titulaires et il y a deux représentants des parents suppléants.

## **2. Effectifs de l'école**

Les effectifs se décomposent comme suit :

- Petite section : 23
- Moyenne section : 28
- Grande section : 25 (+1 nouvel arrivant)
- Cours préparatoire : 20
- CE1 : 20
- CE2 : 24
- CM1 : 24
- CM2 : 18

182 élèves et une moyenne de 22,87 élèves par classe.

Les prévisions réalisées par la mairie pour la rentrée 2018 sont de 25 PS.

Le passage de la GS au CP se traduit par une baisse des effectifs car des demandes de dérogation accordées en maternelle ne sont pas automatiquement renouvelées et quelques élèves s'inscrivent dans le privé (total : - 5 élèves l'année dernière).

Un représentant des parents demande si la fusion des écoles entraîne l'abandon du renouvellement des dérogations entre GS et CP.

Le Directeur du Service Enfance et Education répond que l'inscription en CP reste nécessaire.

Un représentant des parents fait alors remarquer que le calendrier tardif retenu pour les dérogations a favorisé le départ d'élèves vers un groupe scolaire privé.

Le Directeur du Service Enfance et Education précise qu'une réunion collégiale avec tous les directeurs d'école se prononce sur les dérogations entre les écoles de Sens. Il informe le conseil qu'une hausse de la population scolaire est envisagée pour le centre et pour l'Ille-d'Yonne avec la livraison de nouveaux logements.

Monsieur le Directeur d'école envisage cependant des effectifs stables autour de 180/185 élèves.

Les effectifs du personnel sont ensuite présentés :

- 2 AVS en GS
- 2 AVS en CE1
- 2 ATSEM en maternelle qui se partagent les trois classes selon les besoins.
- 1 enseignant par niveau (de la PS au CM2) à l'exception du CP où ils sont deux compte tenu des décharges dont bénéficie le Directeur et 1 enseignant en complément de Madame Fromont le jeudi.
- 1 enseignante remplaçante est rattachée à l'école

Un représentant des parents demande comment sont assumées les fonctions de direction en cas d'absence du directeur.

La réponse est double : en cas de formation ou autre, le directeur reste en contact par téléphone avec ses collègues ; en cas de maladie, une direction collégiale est envisagée.

### **3. Sécurité et PPMS**

Deux simulations sont effectuées :

- l'alerte incendie :
  - une a été effectuée pour les CP-CM2 et une autre pour les maternelles. Les deux alarmes sont séparées. Les évacuations ont été réalisées en environ 1 minute.
- mise en œuvre du PPMS :
  - une évacuation du côté maternelle
  - un confinement du côté élémentaire

Le signal du PPMS reste un problème car il n'est pas différencié du signal incendie pour un risque et consignes différents. L'alerte a été donc donnée par une corne de brume qui n'a pas été audible pour toutes les classes (PS et CM1).

Ces exercices apparaissent importants aux enseignants car ils permettent de parler avec les élèves de ces situations et de créer une éducation du geste.

### **4. Bâtiments : travaux effectués et à envisager**

- Les travaux effectués sont les suivants :
  - X Travaux de peinture dans les classes, les couloirs, la salle informatique et la salle de motricité. Ceux-ci ont créé un cadre de travail agréable pour les élèves et les enseignants.
  - X La cour et le préau ont été nettoyés au karcher.
- Les demandes de travaux sont les suivantes :
  - X Les enseignants demandent l'installation d'un verrou intérieur sur leurs portes. Le Directeur du Service Enfance et Education explique que la mairie cherche à généraliser (sur une période de 3 ans). La question reste de savoir s'il s'agira de l'accès général

aux bâtiments ou de l'accès à chaque classe.

- X Suite au grand nettoyage de l'Île-d'Yonne effectué l'an passé et au grand nombre de mégots trouvés, une demande d'un cendrier extérieur a été faite et devrait être satisfaite dans l'année.
- X Le brise-vue du Jardin va être remplacé.
- X Le Directeur du Service Enfance et Education prend note d'un problème récurrent d'aération dans les toilettes filles mais surtout garçons côté élémentaire.
- X L'enseignant de la classe de CM1 demande des stores pour sa classe qui est exposée au soleil. Les enseignantes de maternelle rappellent que suite aux travaux de peinture, elles n'ont plus de rideaux.
- X Trois zones de stagnation des eaux (entrée élémentaire, cour intérieure entre les bâtiments, entrée du porche en maternelle) ont été signalées. Une intervention est prévue pour y remédier.
- X Le parc informatique est vieillissant ce qui rend son renouvellement nécessaire. Le Directeur du Service Enfance et Education, suite à des questions des représentants des parents et des enseignants, précise plusieurs points :
  - Les enseignants sont autorisés à récupérer des ordinateurs mais la maintenance, dans ce cas, ne sera pas effectuée par la DSI.
  - Un budget informatique est prévu mais le calendrier d'application est pluri-annuel.

Un représentant des parents demande la fréquence de ramassage des feuilles. Monsieur le Directeur d'école estime qu'ils sont assez fréquents qu'ils répondent à une sollicitation de l'école ou non.

#### **5. Restauration scolaire – Accueil périscolaire avant et après la classe – NAP**

Les représentants des parents soulignent une amélioration du système de réservation même si il reste des points problématiques pour les annulations.

Ils abordent également la question des activités périscolaires proposées aux enfants qui leur semblent réduites, de la formation des animateurs et du dialogue avec ceux-ci qui peut sembler à certains difficile.

Le Directeur du Service Enfance et Education indique que la mairie travaille sur plusieurs axes :

- les actions périscolaires et pédagogiques
- l'aide aux devoirs
- un meilleur accueil

#### **6. APC et Interventions du RASED et du CASNAV**

Les aides pédagogiques complémentaires ont lieu le lundi en élémentaire et le mardi et le jeudi en maternelle. Ce mode opératoire apparaît plutôt satisfaisant aux enseignants.

Il n'y a plus d'intervenants CASNAV (en congé de maladie et non remplacée)

Enfin, 3 élèves de CE1 et 3 élèves de CE2 sont pris en charge par le RASED.

#### **7. Projets au niveau de l'école et des classes (coopérative scolaire, manifestations)**

➤ en Petite Section :

- X Sorties dans les 4 parcs de Sens (Jean Cousin, Médiathèque, Ballastière, Moulin à Tan).
- X Sorties à la bibliothèque, au théâtre et au cinéma.

➤ en Moyenne Section :

- X Sorties à la bibliothèque et au théâtre.
- X Projet d'une sortie cinéma à Noël.

- X Production autour de l'écriture avec une relieuse d'art.
- en Cours Préparatoire :
  - X Sorties au Moulin à Tan sur le thème des 5 sens.
  - X Ecole au cinéma.
  - X Création d'un film d'animation : suite aux visites réalisées aux musées de Sens, création d'une histoire autour des Anges musiciens avec le concours d'un intervenant artistique pour travailler sur l'animation des corps.
  - X Sortie avec les CE1 au lycée Sainte-Colombe pour Noël.
- en CE1 :
  - X Sorties au Moulin à Tan.
  - X 3 ou 4 sorties aux musées de Sens autour du thème de l'écriture.
  - X Réalisation d'un film d'animation.
  - X Ecole au cinéma.
  - X Sortie avec les CP au lycée Sainte-Colombe pour Noël.
- en CE2 :
  - X Ecole au cinéma.
  - X 4 séances aux musées de Sens sur le thème de la Préhistoire.
  - X Sortie au Jardin des boutours pour jardiner.
  - X Travail en projet autour du cinéma.
- en CM1 :
  - X Fabrication d'un herbier au Moulin à Tan.
  - X Classe-musée sur le Moyen-âge.
  - X Visite de l'Assemblée nationale et du musée du Quai Branly avec les CM2.
- en CM2 :
  - X Sorties au Moulin à Tan sur le thème des jardins.
  - X Sorties aux musées de Sens autour de la lecture de tableaux.
  - X Travail sur le monument aux morts.
  - X Visite de l'Assemblée nationale et du musée du Quai Branly avec les CM1.

Ecole au cinéma est un projet départemental et l'école n'a pas la maîtrise du choix des films. Cinq euros sont demandés aux familles pour les trois séances. Celles-ci sont :

- *Tout en haut du monde*
- *La ruée vers l'or*
- *La garçon et le monde*

Les représentants des parents tiennent à remercier les enseignants pour les ateliers proposés lors de la fête des Sciences.

Monsieur le Directeur d'école donne ensuite quelques informations sur la Coopérative :

- Suite à la demande de participation des familles, 1427 euros ont été récoltés. Le fonds restant était d'environ 1200 euros.
- Des dépenses ont été engagées pour Ecole au cinéma, pour des abonnements (notamment *L'école des loisirs*), la visite du musée du Quai Branly et les sorties théâtre.

Un point est fait sur l'Amicale des parents d'élèves par une représentante des parents :

- La kermesse reste le moment le plus partagé et la principale rentrée d'argent.
- Les temps forts de l'année seront déterminés lors de la réunion du 16 novembre 2017 mais Noël, le Carnaval et la kermesse restent des moments privilégiés.
- L'Amicale aidera la Coopérative pour la réalisation de certains projets.

## **8. Rythme scolaire – rentrée 2018**

Les représentants des parents ont sondé les parents sur le maintien de la semaine de 4 jours et ½ ou le retour à 4 jours. 107 réponses ont été collectées. 63,5% des parents ont choisi le retour à la semaine de 4 jours contre 36,5% pour le maintien du système actuel.

Les enseignants sont, eux, majoritairement favorables à la semaine de 4 jours ½.

Le Directeur du Service Education et Enfance indique que la majorité municipale est favorable à la semaine de 4 jours. Celle-ci ne sera pas appliquée en cas de désaccord avec les Conseils d'école. Il précise toutefois qu'une majorité d'écoles a déjà voté le retour à la semaine de 4 jours.

Mise au vote :

- pour la semaine de 4 jours : 7 voix
- pour la semaine de 4 jours ½ : 11 voix

## **9. Règlement intérieur de l'école. Présentation et vote.**

Monsieur le Directeur d'école informe le Conseil d'école qu'il voulait travailler, suite à la fusion, sur un Règlement intérieur unique. Mais cela s'est avéré difficile et le travail est inachevé. D'où la proposition acceptée par le conseil d'école : les Règlements intérieurs en vigueur jusqu'à présent le seront jusqu'au prochain conseil d'école.

## **10. Questions diverses**

Monsieur le Directeur d'école communique au Conseil d'école les dates des prochaines réunions :

- 2ème conseil d'école : le mardi 6 mars 2018
- 3ème conseil d'école : le mardi 26 juin 2018.

Le secrétaire de séance

X. Dufourcq

Le Directeur d'école et  
président de séance

Jean-Luc MARGUET